

Mardi 17 Septembre 2019.

Je ne suis pas d'accord avec ce projet.
Je ne me souviens pas que le projet
figurait dans le programme de la
municipalité élue.

J'aurais préféré qu'il nous soit
proposé à l'occasion de réunions afin
que nous puissions en débattre plus tôt
que d'être pour ainsi dire, mis
devant le fait accompli. De simples
consultations à débattre auraient
certainement permis de finaliser ce
projet en attendant à l'attente des
candidats quant à l'avenir et au
développement éventuel de la commune.
Il ne me semble pas raisonnable
d'augmenter (+20%) autant notre
population d'un seul coup.

Quelles en seront les conséquences sur
l'environnement? Sur le budget de la
commune et de notre municipalité
(dans les budgets)?

Nouveaux aménagements routiers,
augmentation de la fiscalité du foncier

automobile de la commune sans
compter les autres véhicules à
moteur... puis au cas souores et
pollution en perspective!

Par contre, je suis favorable à
l'implantation, sur le terrain
communal, de 5 ou 6 maisons
individuelles non-identiques
mais pas plus, sur des terrains
à peu près de 1300 m², voir
plus.

Je suis donc opposé au projet
de lotissement tel qu'il est présenté
mais qu'en chaque parcelle de
destination des parcelles prévues.

Michelle Baynaud,
Les Barbieres.

